



Règlement financier 2019-2020

1. La contribution annuelle des familles

2. La demi-pension

3. Etudes / club du mercredi

4. Les forfaits sorties

5. Activités extra-scolaires

Les voyages et certaines autres prestations font l'objet d'une facturation séparée.

1. La contribution annuelle des familles

Tarifs 2019/2020	Scolarité	Cotisations diocésaines	Fournitures scolaires	coopérative	Total
Ecole	985€	33€	37€	15€	1 070€
Collège	1475€	49€	x	x	1 524€
Lycée	1535€	49€	x	x	1 584€

a. les frais fixes

Montant par niveau pour les fournitures, fichiers et location des manuels.

6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Terminale
104 €	104 €	64 €	64 €	34 €	34 €	15 €

b. L'APEL

L'adhésion à l'APEL d'un montant de 23.50€ par famille est automatiquement incluse dans votre facturation.

Cette cotisation est facultative, si vous ne voulez pas adhérer à l'APEL, signifiez-le par mail à la comptabilité, (comptabilite@jamontrouge.com) avant le **15 septembre 2019** impérativement.

c. Remises sur les frais de scolarité accordées pour les familles nombreuses.

- 10% sur le 2^{ème} enfant.
- 15% sur le troisième et suivants.



INSTITUTION JEANNE D'ARC
44 Rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Tél. standard : 01 42 53 18 95
Mail : comptabilite@jamontrouge.com

d. Modalités de paiement :

La facture annuelle vous parviendra, via « Ecole Directe », dans le courant du mois de septembre.

L'acompte de 200 euros par famille déjà versé lors de la réinscription sera déduit de la facture annuelle.

Paiement par prélèvements : 9 mensualités (le 10 de chaque mois, octobre 2019 à juin 2020)
Tout trimestre commencé est dû.

Paiement par chèques : 3 chèques au début de chaque trimestre le 01/10/2019, le 05/01/2020 et 01/03/2020 à l'ordre de OGEC Jeanne d'Arc.
Tout trimestre commencé est dû.

e. Caisse d'entraide :

Si vous souhaitez obtenir une aide exceptionnelle : un dossier est à demander à la comptabilité et à retourner au chef d'établissement.

Cette aide ne pourra être attribuée qu'une fois épuisés les recours habituels (bourse départementale ou nationale pour le collège- lycée).

2. La demi-pension

Forfait annuel pour un jour : (à multiplier par le nombre de jours par semaine)

Tarif demi-pension	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
Primaire	239,63€	479,26€	718,89€	958,52€	1198,15€
Collège	236,07€	472,15€	708,22€	944,30€	1180,35€
Lycée	236,07€	472,15€	708,22€	944,30€	1180,35€

Rappels : principes de fonctionnement :

*L'inscription à la cantine est faite par la famille au plus tard le **lundi 16 septembre** et pour toute l'année scolaire.*

Vous avez la possibilité de modifier le nombre de jours hebdomadaires de demi-pension à deux reprises dans l'année :

- Le lundi 2 décembre 2019
- Le lundi 3 mars 2020

Pour toute modification, merci de bien vouloir faire votre demande au moins 15 jours à l'avance et exclusivement par mail à comptabilite@jamontrouge.com

Les repas exceptionnels sont facturés 7,50 € par le passage du badge de l'enfant à la cantine.



INSTITUTION JEANNE D'ARC
44 Rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Tél. standard : 01 42 53 18 95
Mail : comptabilite@jamontrouge.com

3. Etudes et garderie

PRIMAIRE

1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
202,50 €	405 €	607,50 €	810 €	1 012,50 €

Etude exceptionnelle 6.50 euros : Ticket à acheter (accueil Cresp)

Frais club du mercredi (35 mercredis) :

Journée complète	1/2 journée
30 €	15 €

SECONDAIRE

Etude : La contribution des familles est de 8€ de l'heure.

Soutien Français-Mathématiques : La contribution des familles est de 13€ de l'heure.

4. Les forfaits sorties

PRIMAIRE

Tarifs projets de classe ou classes sans cartable				
classe	intitulé	coût/élève	Durée/périodicité	
PS	l'Anglais avec DIDI (Helen DORON)	200 €	Janv. à juin	hebdomadaire
MS	Projet "Théâtre"	120 €	oct. à juin	hebdomadaire
MS/GS	Projet "Théâtre"	120 €	oct. à juin	hebdomadaire
GS	Projet "Théâtre"	120 €	oct. à juin	hebdomadaire
CM2	Projet "Théâtre"	220 €	oct. à juin	hebdomadaire
CM1	CLASSE court-métrage	115 €	14 au 18 oct.	1 semaine



INSTITUTION JEANNE D'ARC
44 Rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Tél. standard : 01 42 53 18 95
Mail : comptabilite@jamontrouge.com

SECONDAIRE

Les voyages, séjours scolaires, retraites font l'objet d'informations dans le courant de l'année.

classes	sorties/ voyages	coût estimé
4ème-3ème	échange franco-allemand	350 €
3ème	échange franco-espagnol	350 €
4ème-3ème	voyage à Grand/latinistes	200 €
5ème	voyage en Angleterre, pour tous les élèves.	450 €
1ère	Lourdes, le Rosaire	261 €
Terminale	Stage de révisions, pour tous les élèves.	180€
Terminale scientifique	séjour géologie, pour tous les élèves.	350 €

Les assurances

Elles sont comprises dans les frais fixes

- *L'assurance Responsabilité civile couvre les conséquences pécuniaires pouvant incomber aux élèves, parents d'élèves lorsqu'ils sont civilement responsables de leurs enfants, ainsi qu'à toute personne exerçant une activité bénévole en faveur de l'établissement Jeanne d'Arc.*
- *L'assurance individuelle accident est automatique du fait de l'inscription à Jeanne d'Arc. Le bénéfice de l'assurance individuelle s'étend pour l'année scolaire en cours.*



INSTITUTION JEANNE D'ARC
44 Rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Tél. standard : 01 42 53 18 95
Mail : comptabilite@jamontrouge.com

5. Tarifs annuels des activités extra-scolaires

Activités	Unité pédagogique	Coût
Atelier audio-visuel	Lycée	150€
Fitness cross fit	lycée	45 €
Théâtre Mme Thévenot	Collège-Lycée	170€
As Cirque	collège	45 €
As Futsal	collège	45 €
As Self défense	collège	45 €
As Tennis de table	collège	45 €
PSC1	collège (4ème)	50 €
Théâtre CE2 à 6ème	collège	235 €
Danse	Primaire et Collège	170 €
Acrosport	Primaire	170 €
ART Plastiques	Primaire	170 €
Atelier d'Anglais	Primaire	190 €
Echecs	Primaire	170 €
Judo	Primaire	170 €
Multisports	Primaire	170 €
Street jazz/hip-hop	Primaire	170 €
Théâtre Cp à CE1	primaire	175 €
Tranche de vie Anglais	Primaire	610 €
Baby-gym	Maternelle	170 €
Eveil Musical	Maternelle	230 €